



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 18 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 17 septembre 2020

Présidence : Monsieur Florian Dutoit
30 conseillères et conseillers présents avec le Président.

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 38/2016-2021 relatif à la création d'un local d'archives à la Maison de commune ;
- **entendu** le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet et la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée à l'unanimité, tel que présenté.**

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à commander les travaux en vue de la création d'un local d'archives ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 103'730.-- ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par la trésorerie courante ;
- à l'amortir par prélèvement sur le compte no 9280.00 « études et investissements futurs ».

Ainsi délibéré en séance du 17 septembre 2020.

Au nom du Conseil général

Le Président
Florian Dutoit



La Secrétaire
Valérie Teissl